

contenu du message

de enquetepublique.vendee1@orange.fr
à enquetepublique.vendee1@orange.fr
date 09/10/19 17:30
objet *** SPAM *** Vannerie flot Nord
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [déposition...jpg \(1.84 Mo\)](#)

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Veillez trouver en pièce jointe ma déposition dans le cadre de l'enquête publique en référence.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Patrick Guéguen

Monsieur Patrick Guéguen
4, rue des nénuphars
Olonne sur mer
85340 Les Sables d'Olonne

Déposition dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de l'ilot Nord de la Vannerie -
Commune des Sables d'Olonne

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me prononce contre la révision du PLU et la déclaration d'utilité publique dans le cadre du projet d'aménagement de l'Ilot Nord de la Vannerie, pour les principales raisons suivantes :

- 1) Absence d'études alternatives qui pourraient utiliser des espaces disponibles sur le territoire de la ville comme par exemple l'ancienne usine Kirié au Chateau d'Olonne ou les terrains servant de parking occasionnels dans le quartier du Super U d'Olonne ; quitte à séparer les 2 salles projetées. Ce projet d'aménagement va à l'encontre de l'Instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace visant à une artificialisation zéro.
- 2) Absence d'étude détaillée sur les besoins en salle de sport et de spectacle, ce qui revient à créer l'outil avant de connaître les besoins effectifs.
- 3) Utilisation d'une zone qui est un double corridor écologique comportant des zones humides, boisées sur laquelle la réalisation de constructions ne fera que fractionner le milieu et à terme annihiler lesdits corridors.
- 4) L'absence d'étude budgétaire détaillée qui empêche toute visibilité à court, moyen et long terme afin de garantir la non innocuité financière pour le citoyen de l'agglomération

Fait à Olonne sur mer, le 9 octobre 2019

